



Délégation de l'Essonne – 10 rue Jeanne Récamier 91000 Evry – Tél. : 01.60.78.06.63
dd.91@apf.asso.fr - <http://dd91.blogs.apf.asso.fr>

L'APF, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille qui rassemble 32 000 adhérents, 25 000 bénévoles et 11 000 salariés.



L'APF milite activement au niveau national et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté. L'APF gère des services et des établissements médico-sociaux ainsi que des entreprises adaptées.

30 000 personnes en situation de handicap et leur famille bénéficient de ces services et de ces lieux d'accueil qui les accompagnent dans le choix de leur mode de vie : scolarité, formation professionnelle, emploi, vie à domicile ou en structure de vie collective, accès aux loisirs et à la culture...

400 adhérents sont présents sur l'Essonne répartis sur l'ensemble du département.

Les bénévoles, comme les salariés, sont investis dans plusieurs actions :

Représenter l'APF dans différentes instances (Commissions Communales pour l'Accessibilité, Maison Départementale des Personnes Handicapées, ...)

Sensibiliser et informer le grand public en organisant des débats dans les écoles, les entreprises, en participant aux forums associatifs des communes,

Former des stagiaires, mais aussi les bénévoles, dans différents domaines liés au handicap.

Initier la création de groupes de travail au sein de la délégation : Groupe SEP (Sclérose en plaque), Groupe Cadre de vie, groupe Loisirs,

Organiser des activités pour les adhérents : sorties culturelles et sportives, mini-séjours, ...

L'APF dans l'Essonne c'est :

- ✓ Une **délégation départementale** dont les locaux sont à Evry.
- ✓ Un **institut d'éducation motrice (IEM)** basé à Corbeil-Essonnes.
- ✓ Un **service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)** situé à Evry.
- ✓ Trois **services d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSD)** basés à Arpajon, Evry et Orsay.
- ✓ Un projet de **foyer d'accueil** pour personnes handicapées dans le sud-Essonnes.

CREATION DE GROUPES RELAIS

Fin 2007, un Plan Local d'Action (PAL) a été validé par le Conseil Départemental de l'Essonne. Ce plan prévoit notamment la mise en place de « Groupes Relais ». Ces derniers ont pour but de décentraliser l'action de l'APF en la rapprochant des structures et des services de proximité. Ils deviendront à terme l'interlocuteur local pour les communes ou les communautés d'agglomération.



De même ces groupes relais ont vocation à s'inscrire pleinement dans la vie associative locale : faire le lien entre les demandes des personnes et la mairie, le CCAS, la MDPHE, les CLIC, etc ... en un mot toutes les structures locales agissant sur le terrain.

Ces groupes assureront la représentation locale de l'APF dans les diverses commissions telles que les Commissions Communales (ou Intercommunales) d'Accessibilité. Ils pourront également repérer des personnes en situation d'isolement social et agir au plus proche des besoins.

Les besoins :

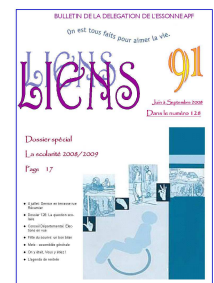
- ✓ Création d'un poste de chargé de mission au sein de la délégation.
- ✓ Mobilisation des adhérents pour créer le groupe relais.
- ✓ Budget couvrant les frais du groupe : déplacements, organisation d'actions d'information et de formation, opérations ressources,

Coût annuel estimé : 5 000 € pour un groupe relais (sur la base d'une dizaine de groupes en Essonne).

IMPRESSION DU JOURNAL DES ADHERENTS

Un journal est édité par la délégation. Le « Liens 91 » se veut justement un lien fort avec nos adhérents qui n'ont pas toujours la possibilité de se rendre à la délégation. Il comprend des informations sur la réglementation, sur les droits des personnes handicapées, des dossiers, le point sur les actions entreprises par l'APF, le recensement des actions loisirs et séjours à venir. Il paraît 4 à 5 fois par an.

Nous recherchons une commune ou un groupement de communes qui accepterait de prendre en charge gratuitement l'impression de ce journal qui représente un coût important pour notre structure.



Besoins : prise en charge de l'impression par une commune ou un EPCI

ACHAT DE VEHICULES

Le transport des personnes en situation de handicap est un problème majeur. Se déplacer pour aller faire des courses, se rendre à une réunion ou simplement partir en week-end devient vite problématique.

La délégation souhaite pouvoir proposer à ces adhérents des véhicules adaptés pour qu'ils puissent se rendre aux réunions pour lesquelles ils représentent l'APF et également pour assurer leurs déplacements dans le cadre des activités proposées par la délégation (sorties, séjour, ...).

Actuellement la délégation ne dispose que d'un véhicule Peugeot Boxer datant de 10 ans et permettant le transport d'au maximum 4 fauteuils. Il est utilisé pour les sorties mais ne peut pas être utilisé pour des réunions locales compte-tenu de son encombrement.

Deux types de véhicules seraient souhaitables :

Un « petit » véhicule type « Renault Kangoo » pour se rendre aux réunions et actions locales. Ce véhicule serait bien entendu adapté pour accueillir un fauteuil (rampe d'accès par le coffre) et disposerait également d'une aide au transfert pour le siège avant.

Il serait utilisé à la fois par les salariés et les bénévoles de l'association.

Il permet le transport de 5 personnes dont une en fauteuil.



Coût : 28 000 € avec les adaptations.



Un véhicule type « Renault Master » permettant le transport de plusieurs personnes en fauteuil qui aurait vocation à remplacer le Peugeot Boxer. Il servirait pour les sorties et les séjours.

Le modèle retenu permet le transport de 9 personnes dont 5 en fauteuil.

Coût : 50 000 € avec les adaptations.

LES PROJETS POUR L'ANNEE 2009

CREATION D'UN ATELIER INFORMATIQUE ET D'UN POINT D'ACCES INTERNET

Pouvoir sortir de chez soi, se déplacer, accéder aux différents lieux de la vie de la cité est essentiel.

Pouvoir accéder à internet est aujourd'hui également indispensable : obtenir des formulaires administratifs, communiquer par mail, trouver un lieu de vacances accessible, avoir accès aux droits concernant les personnes handicapées Autant de domaines pour lesquels le réseau internet est une source d'informations très importante. Encore faut-il pouvoir y accéder !

Outre le coût de l'équipement (ordinateur et fournisseur d'accès) auquel il faut éventuellement rajouter les équipements spécifiques liés au handicap (clavier adapté, trackball, ...), il faut apprendre à se servir des logiciels et d'internet.



Les formations dispensées dans ce domaine ne sont bien souvent pas adaptées aux personnes en situation de handicap.

Le projet de la délégation est :

- ✓ d'une part, de dispenser des formations internes grâce à l'acquisition de quelques ordinateurs adaptés,
- ✓ d'autre part de créer un point d'accès avec poste adapté au sein de la délégation pour les personnes dont le coût d'équipement est trop important.

Coût : 5 000 € pour les ordinateurs servant à la formation et 2 000 € pour la création d'un point adapté d'accès à internet en libre service.

CREATION D'UNE ZONE D'ACCUEIL ET DE DOCUMENTATION

La délégation veut être un « espace ressource » pour les personnes en situation de handicap. Elle souhaite proposer des ouvrages dans différents domaines :



- ✓ réglementation.
- ✓ droits des personnes en situation de handicap.
- ✓ livres traitant du Handicap sous tous ses aspects.
- ✓ guides de la vie quotidienne.
- ✓ guides touristiques et de loisirs.
- ✓ romans

Le fond documentaire sera à disposition des personnes à la délégation au niveau de l'accueil, au même endroit que le point d'accès internet et téléphonique dont il est complémentaire.

Coût : 3 000 € pour les bibliothèques et l'achat de livres pour la première année.